



SYNDICAT NATIONAL DES OFFICIERS DE PORT – FORCE OUVRIERE
www.officierdeport.com

Lorient le 17 janvier 2018

Le Représentant local
A
Monsieur le Directeur de la DDTM29

Recommandé avec AR

Objet : Préavis de grève à la capitainerie de Lorient le 30 janvier 2018

Monsieur le Directeur,

Conformément aux dispositions prévues par la Loi du 13 juillet 1983, nous vous informons par la présente du dépôt d'un préavis de grève par le Syndicat National des Officiers de Port-FO couvrant les personnels de la Fonction publique de l'État de la capitainerie de Lorient le mardi 30 janvier entre 08H00 et 20H00.

Mardi 16 janvier, le personnel de la capitainerie a été informé de la décision unilatérale de la DREAL Bretagne d'empêcher le remplacement de monsieur Louis Chapalain lors de son départ à la retraite.

Nous nous opposons à cette décision qui baissera l'effectif des Officiers de Port Adjoint de Lorient à 6 et ne permettra pas le fonctionnement pérenne du service 7/7j - 24/24H tel qu'il est fixé par la convention de décentralisation signé entre l'État et la Région Bretagne.

Par conséquent, nous demandons :

- Que le poste du 7ème OPA soit demandé en mutation.
- Que la DREAL, en sa qualité de gestionnaire régional (RZGE), revienne sur sa position pour conserver un effectif normal de 7 OPA.
- Que la Région Bretagne soit consultée sur cette situation.

Pour le personnel de la capitainerie, il est indispensable que l'effectif nécessaire à son fonctionnement soit garantie pour que le port de Lorient puisse répondre, à chaque instant, à ses obligations réglementaires mais également qu'il ne se voit pas sacrifié au profit des ports voisins.

Nous vous prions de croire, monsieur le Directeur, à l'assurance de notre parfaite considération.

Le représentant local SNOP-FO
Arnaud LE ROUX

Coordonnées du Représentant local Lorient :
Arnaud LE ROUX – Capitainerie du port – 3 bis Boulevard de la Rade – 56100 LORIENT
Tel 06 77 86 36 53 Courriel : arnolrx@gmail.com